



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 28 septembre 2015, à 20h00
à Môtiers, salle des conférences du Collège**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance du 19 juin 2015
4. Crédit de fr. 250'000.- pour l'achat d'un véhicule pour la voirie
5. Crédit de fr. 5'150'000.- pour la réhabilitation des STEP
6. Rapport d'information sur le soutien communal à l'intégration professionnelle
7. Communications du Conseil communal
8. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
 - a) Motion communale pour l'étude conjointe Etat – Communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques
9. Résolutions
10. Interpellations et questions

En lien avec le point 5 « Crédit de fr. 5'150'000.- pour la réhabilitation des STEP », nous vous informons qu'une présentation technique à l'attention des groupes se déroulera en préambule à cette séance, à 19h00 à la salle du parascolaire (2^{ème} étage) du collège de Môtiers.

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 16 septembre 2015 CC/asf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 19 juin 2015
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour.
- Pages à remplacer dans l'annuaire officiel